

L'incivilité scolaire

Introduction



© BANANASTOCK

Plus qu'un simple débat, la notion d'« incivilité » – terme apparu dans les années quatre-vingt-dix – est un véritable défi éducatif, politique et social. Dans le milieu scolaire, il s'agit, le plus souvent, de petites délinquances, aux conséquences nuisibles qui dégradent le climat éducatif.

L'incivilité sous diverses formes

Un langage argotique, verlan ou autre, des propos agressifs, des menaces, des refus d'obéissance ou encore, des intimidations, des introductions d'armes, de drogues, des comportements plus graves sont des manifestations typiques d'incivilité.

Eric Debarbieux, dans son essai *Violence à l'école, un défi mondial ?* parle de « microviolences ». Selon lui, ces incivilités correspondent bien à une description des effets sociaux d'une petite délinquance répétitive. Elles peuvent aller du simple parasitage des cours jusqu'au meurtre. Il précise toutefois que toutes « *les brutes de cours de récréation, aussi déplaisantes soient-elles, ne deviennent pas forcément des hors la loi.* »

Les victimes et les auteurs

Les différentes associations et interlocuteurs sont unanimes : ces jeunes bourreaux sont animés par un comportement agressif, caractérisé par la répétition et l'abus de pouvoir. Ils multiplient les insultes et les menaces, et connaissent généralement très bien leurs victimes. Ces jeunes sont plus âgés que l'ensemble de leurs camarades au collège et plus jeunes au lycée. Il arrive fréquemment que ces « incivils » proviennent d'un autre établissement scolaire.

Selon les observations du centre d'appel « SOS violence scolaire », les élèves représentent un peu plus de la moitié des victimes. Les jeunes proies entrent en relation avec « SOS violence » essentiellement pour signaler des brutalités physiques et du racket. Le numéro vert nous apprend que les jeunes filles âgées de 10 à 16 ans sont le plus souvent victimes de violences physiques à caractère sexuel. Parmi les personnes agressées, on compte de plus en plus de membres du corps enseignant, 15,7 % selon la Direction Centrale de la Sécurité Publique, principalement pour des menaces et des insultes. Autre souffre-douleur : le mobilier urbain souvent dégradé. Bien que cela paraisse anodin, ce délabrement participe au malaise général.

Les actes d'incivilité sont plus nombreux dans les établissements de plus de 1 000 élèves, et souvent situés en zone sensible. La plupart des heurts se produisent dans la cour de récréation, dans les couloirs, moins fréquemment dans les salles de cours. « *Les débordements durant les classes sont – la plupart du temps – rarissimes* », nous rapporte un professeur de sport du Lycée Joliot Curie à Nanterre (92). « *Les moments propices aux débordements, sont avant tout les récréations, les interclasses, la pause déjeuner et les sorties de cours.* »

Les étapes principales de la dégradation de la vie scolaire

Pour Sébastien Roché, l'auteur de *la société incivile*, les perturbateurs ne le deviennent pas du jour au lendemain. Avant de sombrer dans la violence, ces élèves très agités passent par plusieurs stades. Tout commence par des contestations envers la ponctualité, le règlement intérieur de l'établissement, le travail et l'attention. Autant de petites indisciplines au quotidien, que la plupart des élèves ont traversé ou traversent. Rien de trop alarmant jusque là. Puis, les premières violences sont verbales : les remarques déplacées fusent. La tension monte d'un cran, l'autorité du professeur est remise en question.

Une fois la violence verbale répandue, une volonté très nette de l'élève de s'élever contre ses professeurs se fait sentir. Cette insolence a pour objectif de nier la légitimité de l'adulte et de détruire les rites protecteurs de son autorité. S'enchaînent absences et petits délits : ainsi la frontière du permis et de l'interdit se confond.

La tension s'installe alors dans l'établissement. Projectiles de toutes sortes, bombes lacrymogènes ou armes de défense font leur apparition. Il arrive que des véhicules soient dégradés ou incendiés. Au milieu de cette peur grandissante, se forment des bandes qui imposent leurs propres règles.

L'insolence laisse alors place aux actes de délinquance graves : incendies criminels, agressions physiques, ou, dans certains cas extrêmes, viols. L'effet induit par ces actes de délinquance est évidemment la peur. « *Certains de mes collègues sont terrorisés, en partie les plus jeunes. Pour ma part, j'ai grandi ici, je connais les élèves, leurs parents et leurs familles par cœur. Je suis une vieille, je n'ai pas peur !* » confie cette professeure de Nanterre.

Dans un tel climat, quelles sont les alternatives proposées aux membres du personnel scolaire et à leurs élèves ?

Les alternatives

Les différents interlocuteurs interrogés s'accordent à dire que ce malaise, très largement relaté dans les médias, fait l'objet d'une récupération politique sur des thèmes comme l'immigration, l'identité nationale, l'insécurité... qui ne permettent pas de résoudre le problème. Selon SOS Violence, « *la discussion est encore possible. C'est par le biais d'actions plus humaines que l'on peut améliorer le consensus scolaire.* » L'association préconise dans l'enceinte d'établissements sensibles, un renforcement des heures de vie de classe, pour qu'élèves et professeurs s'expriment et dissipent tous malentendus. L'association propose également, la formation d'élèves médiateurs permettant d'orienter les auteurs et les victimes vers des adultes ou des professionnels afin de bénéficier d'une aide, et d'une écoute. La solution d'effectifs réduits par classe revient dans les témoignages des professeurs et des associations.

D'autres mesures, plus musclées, proposées par le ministre de l'éducation nationale, ne semblent pas être partagées par tous. « *On ne va pas transformer l'école en commissariat de police* » ironise le professeur de Nanterre, précisant que la fonction parentale et celle de l'école est essentiellement de transmettre des valeurs. Selon elle, il faudrait renforcer l'instruction

civique et permettre aux élèves de développer dès leur plus jeune âge un esprit critique, apprendre à mener un débat et exercer leur citoyenneté.

Certains professionnels évoquent un système de sanction réparatrice, permettant de responsabiliser l'adolescent auprès de la communauté. Ce qui les rapproche de la conclusion de Sébastien Roché, sociologue, chercheur au CNRS et enseignant à l'Institut d'études politiques de Grenoble « *le jeune est un être social qu'il s'agit d'éduquer collectivement.* »

En savoir plus

[Agir contre le harcèlement à l'école](#) - N° national d'appel du service d'aide aux victimes de harcèlement : 0808 807 010

Ministère de l'Éducation nationale — www.education.gouv.fr

La Direction Centrale de la Sécurité publique — www.interieur.gouv.fr

A lire

- Debardieux Éric, *La violence à l'école : un défi mondial ?*, Paris, éditions Armand colin, 2006, 314 p.
- Roché Sébastien, *La société incivile*, Paris, éditions du seuil, 1998, 214 p.
- La Croix, *La discipline scolaire en question*, 16 Septembre 2009

Offre Métiers de l'Éducation

Face aux responsabilités et aux difficultés quotidiennes du métier d'enseignant, une protection professionnelle sans faille est indispensable. La MAIF et les Autonomes de Solidarité Laïques ont donc créé une offre innovante pour une protection complète qui couvre tous les risques professionnels des personnels de l'éducation nationale, qu'ils soient accidentels ou non.

L'Offre Métiers de l'Éducation s'adresse à tout personnel de l'éducation remplissant les conditions d'adhésion.

En savoir plus : [Offre Métiers de l'Éducation](#)